

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

■ L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

■ L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

■ Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

■ En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

■ La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

■ La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

■ La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° M21-

048779

89774

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3565

Société : R.A.M.

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : DADISSI

S. mohamed

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 0667123427

Total des frais engagés : 2001,50 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 29/07/2021

Nom et prénom du malade :

Sid Aliyah DAOUSSI

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Covid 19

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 27/07/2021

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
29/08/2011	CS	A	152.000 Dhs	Dr LARFAOUI ISSAM Médecin Urgentiste Bât B1, Appt A2, Hay Ouhada Bachkou - Casablanca Tél: 06 69 45 67 71

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
ARMACIE Ahmed Dr A. EL LOUADI di Maerouf-Osabirka Fax: 05 22 97 32 15 06 61 60 54 68	29/07/21	101,50

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
02/08/2018 BENYADIA Abdellah 0032318	02/08/2018	TDN	1500 Dhs

AUXILIAIRES MEDICAUX

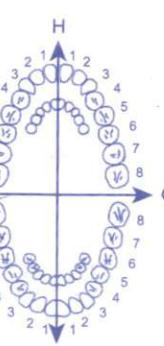
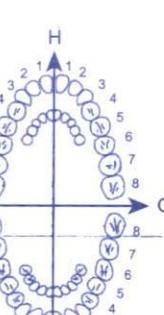
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient		
				COEFFICIENT DES TRAVAUX	
				MONTANTS DES SOINS	
				DEBUT D'EXECUTION	
				FIN D'EXECUTION	
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE				
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000	D 00000000 35533411	B 00000000 11433553	COEFFICIENT DES TRAVAUX
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS	
				DATE DU DEVIS	
				DATE DE L'EXECUTION	

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Issam LARFAOUI

Médecin Urgentiste

Consultation à domicile
Medecine d'urgence
Echographie
Electrocardiogramme



د. عصام العرفاوي

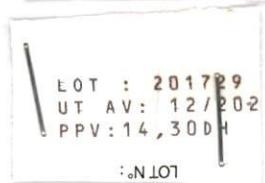
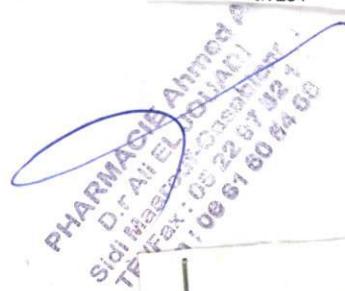
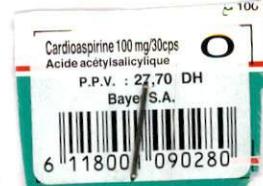
طبيب المستعجلات

فحص طبي بالمنزل
طب المستعجلات
الفحص بالصدري
تخطيط القلب



SSD's Mohamed DADISS

le 29/12/2011



Dr. LARFAOUI ISSAM
Médecin Urgentiste
Bât A2, Hay Ouhad
Bachkou - Casablanca
Tél: 06 69 45 67 71

Imm. B1, Appt. A2, Lotissement El Ouaha - Bachkou - Casablanca
Tél : 06 69 45 67 71

Dr. Issam LARFAOUI

Médecin Urgentiste

Consultation à domicile
Medecine d'urgence
Echographie
Electrocardiogramme



د. عصام العرفاوي

طبيب المستعجلات

فحص طبي بالمنزل
طب المستعجلات
الفحص بالصدى
تخطيط القلب

le ٢٩/٣/٢٠٢٤

J' vous address à Dr. Sid Mohammed DADISSI
qui prest une repondor St 80%
Combinaison necess. TDM

Thoses que

Dr. BERRADA FATHI
Med. Abdou
Radiologie - Bourguiba
17 Rue Med. Sedki 10000 Casablanca

Dr. LARFAOUI
Médecin Urgentiste
Imm B1, Appt A2, Hay Ouardi
Bachkou - Casablanca
Tél: 06 69 45 67 71

Imm. B1, Appt. A2, Lotissement El Ouaha - Bachkou - Casablanca
Tél : 06 69 45 67 71



Dr. Abdou BERRADA FATHI

الدكتور عبد الله برادة فتحي

Facture N° 10969/2021

Casablanca, le 02/08/2021

Nom patient : DADISSI SIDI MOHAMED

Examen(s) réalisé(s) : SCAN THORACIQUE:

Montant : mille cinq cents (1500 DH)

***ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME
DE : 1500 DH***

Dr. BERRADA FATHI

Med. Abdou

*Radiologie Bourgogne
41, Rue Med. Sedki 1^{er} Etage
731 20 Casablanca - Maroc*

COMPTE RENDU DE : DADISSI SIDI MOHAMED Casablanca, le 02/08/2021

DR : LARFAOUI

SCANNER THORACIQUE

TECHNIQUE

Examen réalisé en séquences spiralées reconstruites en coupes fines en haute résolution sans injection de PDC et en double fenêtrage médiastinal et parenchymateux.

Reconstructions coronales et sagittales.

RESULTAT

Sur le plan médiastinal :

Absence d'adénopathie médiastinale.

Absence d'anomalie de la masse cardiaque.

Absence d'épanchement pleural ou péricardique.

Sur le plan parenchymateux :

Le scanner met en évidence des lésions en verre dépoli caractéristiques des lésions virales pulmonaires COVID-19.

Ces lésions sont au niveau des champs pulmonaires droit et gauche et sont majorées au niveau des bases.

Ces lésions sont estimées à 70%.

AU TOTAL

Lésions parenchymateuses en verre dépoli caractéristiques d'une atteinte parenchymateuse virale COVID-19.

Cette atteinte est estimée à 70%.

A intégrer dans le contexte clinique.

Ci-joint : CD en totalité de l'examen

Merci de votre confiance,
DR FATHI BERRADA

41, rue M^{ed} Sedki 1^{er} étage - Casablanca - Tél.: 05 22 20 62 15 / 05 22 20 62 16 - GSM : 06 61 13 64 13 - Fax : 05 22 20 62 16
Patente N° 30201798 - CNSS N° 6393045 - I.C.E : 0018236899000022
E-mail: radbourgogne@casa@gmail.com